

Pour les profs et les parents du lycée aristide-briand. Le mercredi après-midi n'est pas une option

L'instauration de deux heures d'enseignement optionnel le mercredi après-midi depuis la rentrée mécontente des parents d'élèves et des enseignants du lycée Aristide-Briand. Une situation imposée par la réforme des lycées, selon la direction.

« **On est dubitatifs** ». Dubitatifs, et pour tout dire, pas très contents de l'organisation mise en place depuis la rentrée pour les matières optionnelles, les parents d'élèves du lycée Aristide-Briand.

La nouveauté réside en la présence d'un cours d'option de deux heures, le mercredi après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30. Les enseignements - facultatifs - de chinois, russe, arabe, musique, arts plastiques, latin ou grec, sont dispensés sur un créneau jusque-là libre, au coeur d'une semaine déjà bien chargée. « **Ça pose un vrai problème d'organisation. On n'est pas contents** », dénonce Agnès Burnel, présidente de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) de l'établissement.

Ces cours placés le mercredi après-midi empêchent notamment certains lycéens de se rendre à d'autres activités, comme des cours au conservatoire ou à la Maison des arts, sur le même créneau.

« Un coup mortel aux options »

Selon Jean-Michel Diot, le proviseur du lycée, 102 élèves (sur 1 637 pour le lycée général et technologique) sont concernés par cette nouvelle organisation, et sept professeurs.

« **On a appris ça une fois en congés, mi-juillet. Ça a suscité une réaction immédiate des enseignants**, affirme Benjamin Gaudré, représentant CGT Éducation au sein de l'établissement et des enseignants au sein du conseil d'administration. **On ne peut pas prévenir au dernier moment, ça aurait dû être présenté au CA. Il y a un problème d'égalité, notamment concernant les transports. Et cela risque de porter un coup mortel aux options et enseignements facultatifs. Il y a un vrai risque d'affaiblissement.** »

Coloration du lycée

Le même chiffon rouge est agité par la présidente de la PEEP. **« On peut se poser la question de la disparition à moyen terme des options, or cela rend un lycée attractif »**, considère Agnès Burnel. Cette extrémité, Jean-Michel Diot l'écarte. **« Je ne crois pas à une baisse d'attractivité du lycée, même s'il y a une crainte que des élèves se détournent des options. Ce n'est vraiment pas un choix de vouloir sacrifier les options ou de moins bien les traiter »**, réplique le proviseur d'Aristide-Briand. Pas de quoi convaincre Benjamin Gaudré, qui évoque un **« consensus »** des enseignants sur cette question des options. **« On tient à cette coloration du lycée. Notre projet, c'est l'ouverture sur la culture, le monde. Là, on se heurte à un discours 'Il y a trop d'options et on souhaiterait diminuer l'offre'. S'il y a moins de monde, on les fermera. La réforme marginalise et condamne les options. On se bat pour ces enseignements »**, déclare le professeur d'histoire-géographie. Lundi, une délégation était d'ailleurs reçue au rectorat, **« pour faire entendre nos arguments »**.

Le casse-tête des emplois du temps

Enseignants comme parents d'élèves se rejoignent avec la direction sur un point : la complexité imposée par la réforme des lycées pour mettre sur pied les emplois du temps.

« La réforme des lycées met en place une usine à gaz terrifiante notamment en termes d'emploi du temps des élèves et des enseignants », déplore Benjamin Gaudré. **« On comprend qu'avec la réforme, faire un emploi du temps est très complexe »**, reconnaît de son côté Agnès Burnel. **« Ce n'est pas un choix fait pour changer l'organisation de manière unilatérale. Les emplois du temps sont de plus en plus complexes, du fait de la réforme, mais aussi de la taille du lycée et de l'importance des enseignements. Les élèves de 1^{re} doivent choisir trois enseignements de spécialité parmi 10, et ils en gardent deux en terminale. En 1^{re}, il y a 720 combinaisons possibles. C'est très contraignant dans la composition des classes. On a fait en sorte que tous leurs choix soient satisfaits. À cela, s'ajoutent les options. Dans des groupes classe, des élèves ont des 'menus' différents. Dans certaines classes de terminale, on doit placer 43 heures de cours »**, se défend Jean-Michel Diot, qui met en avant **« un blocage technique lors de l'élaboration des emplois du temps »**. **« Il n'y avait vraiment aucune autre solution »**, assure le proviseur. Dans un courrier adressé après la rentrée aux parents d'élèves concernés, ce dernier invitait **« les élèves rencontrant une réelle difficulté le mercredi après-midi à se rapprocher de leur professeur afin de voir si une solution de repli pourrait être envisagée (enseignement à distance par exemple). »**

Choix pédagogiques

« D'un côté, il y a la réforme, de l'autre, des choix pédagogiques. D'autres lycées ont appliqué la réforme en regroupant les élèves par spécialités. Ici, on retrouve des élèves de différents profils dans une même classe », déplore Benjamin Gaudré.

Ce choix est parfaitement assumé par le chef d'établissement. **« Pour être dans l'esprit de la réforme, appuie Jean-Michel Diot. C'est une bonne chose de mélanger les élèves. Si on recrée les séries antérieures de façon détournée, ce n'est pas l'esprit de la réforme. »**

Allongement de la journée

Face à la grogne, la direction de l'établissement dit travailler sur la question, pour l'avenir. **« Il faut anticiper davantage. Il y a des pistes de travail pour l'année prochaine. L'allongement de la journée en est une »,** livre Jean-Michel Diot.

« En lycée, l'amplitude horaire quotidienne devrait être 8 h-18 h », considère ce dernier.

Le proviseur met aussi les élèves et leurs parents devant leurs responsabilités : **« A un certain moment, il faut faire des choix. On ne peut pas dispenser davantage de cours avec moins de temps. Il faudra faire des choix, réfléchir à certains parcours ».**

Et peut-être mettre de côté une option ou deux...

Florent Lemaire



Un nouveau créneau pour les options a été créé le mercredi après-midi, au mécontentement de parents d'élèves et d'enseignants.